



Communiqué

Le Contrat de quartier d'Entre-Bois présente son programme de propositions citoyennes

Jeudi 11 novembre 2021 à 20 heures aura lieu la deuxième conférence de quartier, dans le cadre du Contrat de quartier, au cours de laquelle des propositions de développement du quartier d'Entre-bois seront présentées. Ces propositions sont issues, entre autres, des Rencontres citoyennes où 20 personnes ont été tirées au sort pour faire part de leurs préoccupations durant deux weekends de juin 2021.

En 2020, la Ville de Lausanne a lancé son 4e contrat de quartier à Entre-Bois afin d'inviter la population et les services publics à réfléchir et participer ensemble à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier. Une commission d'une quinzaine d'habitant·e·s ou usager·e·s d'Entre-Bois s'est constituée, mais la situation sanitaire a malheureusement compliqué le déroulement des activités prévues pour donner naissance à des projets citoyens.

Afin de pouvoir avancer dans la démarche, il était plus que jamais essentiel d'imaginer une nouvelle forme de participation. C'est pourquoi, au mois de juin 2021, 20 personnes ont été tirées au sort sur une base de représentativité du quartier pour prendre part aux Rencontres citoyennes et y relayer les préoccupations du quartier. Une liste de propositions a été conçue lors de ces Rencontres, puis remise à la commission de quartier qui a ainsi pu établir une feuille de route, soit une quarantaine de sujets pour lesquels les habitants d'Entre-Bois cherchent des solutions, avec les services de la Ville, afin d'élaborer de futurs projets entre 2022 et 2023.

Nous avons le plaisir d'inviter les habitantes et habitants ainsi que les partenaires le **jeudi 11 novembre 2021 à 20 heures** à la grande salle du collège d'Entre-Bois pour présenter les propositions de la feuille de route, qui serviront de base pour la suite des travaux du Contrat de quartier.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/contrats-de-quartier

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, 078 647 12 86**
- **Damien Wirths, adjoint administratif en charge de la coordination des quartiers, 079 596 83 85**

Lausanne, le 10 novembre 2021